



Dialogue de Lomé

Recherche de solutions durables pour les réfugiés

La capitale togolaise a accueilli, du 9 au 11 septembre 2026, la session ministérielle du dialogue de Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés, réunissant le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Adjengré : Ana Essodede, une vie construite autour du commerce du maïs

À Adjengré, Tanga Ana Essodede a fait du commerce son principal métier après avoir quitté l'école en classe de 6e. Initiée très jeune aux réalités du marché ...

PAGE 2

COOPÉRATION



Cédéao

Le Parlement est réuni à Accra pour deux évènements majeurs

Du 21 au 27 septembre 2026, le Parlement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), tient son deuxième séminaire parlementaire et sa deuxième session extraordinaire de l'année 2026 à Accra au Ghana.

PAGE 3



Opération rentrée scolaire sûre 2026

Œuvrer pour un environnement sécurisé et propice à l'apprentissage

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, qui a eu lieu le lundi 14 septembre 2026 sur toute l'étendue du territoire national, le gouvernement togolais met en œuvre l'opération « Rentrée scolaire ...

PAGE 4

DERNIERES HEURES

CAN 2027 : les Éperviers du Togo lancent leur préparation face au Burundi

Les Éperviers du Togo ont débuté lundi leur rassemblement à Lomé, en préparation de leur premier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027. La sélection nationale affrontera le Burundi le vendredi 25 septembre au Stade de Kégué.

Pour le sélectionneur Patrice Neveu, cette première séance vise à permettre aux joueurs de retrouver progressivement leurs repères et de retravailler les fondamentaux. Le technicien français souligne également les attentes du public togolais, désireux de voir l'équipe réussir son entrée en compétition.

Le Togo évolue dans le groupe I, aux côtés du Burundi, de la Zambie et de l'Algérie. Après la réception du Burundi, les Éperviers se rendront en Zambie le 29 septembre pour la deuxième journée.

Sur le plan logistique, la Fédération togolaise de football a récemment réceptionné un nouveau bus destiné à faciliter les déplacements de la sélection. Cet équipement vient renforcer l'accompagnement de l'équipe durant ses différentes activités sportives et déplacements officiels au cours de la campagne qualificative.

CORIS PEPS
L'esprit tontine,
l'épargne
rémunérée
en plus.

Commencez
aujourd'hui
Réalisez demain.

5%
ÉPARGNE
RÉMUNÉRÉE

à partir
10 000
FCFA

8283

Offre soumise à conditions

**CORIS
HOLDING**

www.coris-holding.com

f y in

	SOMMAIRE	Gambie/Politique Les USA restituent 2,5 millions de dollars de Yahya Jammeh à la Gambie  P 9	Changement climatique/Accord de Paris Le dépassement temporaire de l'objectif est désormais une certitude  P 10	Envois de fonds des migrants Top 10 des pays africains bénéficiaires en 2025 (Fida)  P 11
---	------------------------	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Adjengré : Tanga Ana Essodede, une vie construite autour du commerce du maïs

À Adjengré, Tanga Ana Essodede a fait du commerce son principal métier après avoir quitté l'école en classe de 6e. Initiée très jeune aux réalités du marché par sa mère, elle a progressivement pris ses responsabilités jusqu'à reprendre l'activité familiale. Au fil du temps, elle a orienté son savoir-faire vers le stockage et la commercialisation du maïs, une activité qui demande de connaître les saisons, de suivre les mouvements des prix et de savoir patienter avant de remettre les stocks sur le marché. Les revenus tirés de son travail lui ont aussi permis d'accompagner la scolarité et l'entrée dans la vie active de ses enfants. Découvrez son histoire dans ce nouveau numéro des « Echos des bénéficiaires du FNFI ».

Née et élevée à Adjengré, Tanga Ana Essodede découvre très tôt le quotidien du marché. Les difficultés financières de sa famille interrompent sa scolarité en classe de 6e et l'amènent à rejoindre sa mère dans son activité commerciale. Au fil des journées passées à ses côtés, elle observe les transactions, écoute les échanges avec les clients et s'initie aux subtilités du métier. Elle apprend surtout à reconnaître les moments favorables pour acheter et vendre, à négocier et à gérer les recettes. « Ma maman m'a beaucoup appris. Je regardais sa manière de parler avec les clients, de fixer les prix et de gérer l'argent. Petit à petit, j'ai commencé à faire comme elle », raconte Tanga. Lorsque l'âge conduit sa mère

à se retirer du marché, elle prend naturellement le relais et poursuit le commerce qui l'a accompagnée depuis son enfance.

Du champ au marché, les secrets d'un stock bien maîtrisé



Tanga Ana Essodede

Le stockage du maïs commence bien avant l'arrivée des sacs dans son espace de conservation. Tanga échange avec les producteurs et les intermédiaires afin de connaître les disponibilités, les volumes proposés et les prix pratiqués dans les zones d'approvisionnement. Durant les périodes de récolte, lorsque le maïs afflue sur les marchés, elle cherche les occasions d'achat les plus intéressantes. Elle mobilise alors une partie de ses ressources pour constituer son stock. « J'aime discuter

directement avec ceux qui viennent avec leur maïs. En échangeant avec eux, je peux mieux comprendre le prix auquel ils souhaitent céder leur production et voir si l'achat peut être intéressant pour moi », explique-t-elle. Une fois les sacs acquis,

commence le travail de conservation : rangement, surveillance et protection du produit accompagnent toute la période d'attente.

Le moment de la vente se prépare lui aussi avec attention. Tanga observe l'évolution des disponibilités sur le marché, écoute les besoins des acheteurs et suit la variation des prix. Lorsque les réserves diminuent et que la demande augmente, le stock constitué durant la période d'abondance prend davantage de valeur. La

commerçante peut alors remettre progressivement ses sacs sur le marché et récupérer le capital engagé. « Il y a des moments où beaucoup de maïs arrive au marché et les prix deviennent intéressants pour celui qui veut acheter. À d'autres périodes, les stocks diminuent et les acheteurs recherchent davantage le produit. C'est là que le travail du stockage porte ses fruits », souligne-t-elle. Son activité repose ainsi sur une succession de décisions : choisir le fournisseur, négocier le prix, constituer les réserves, préserver la marchandise et sélectionner le moment propice à la commercialisation.

Pour accroître sa capacité d'achat, Tanga Ana Essodede a d'abord bénéficié du produit APSEF du FNFI. Elle a ensuite intégré Nkodédé, avec deux financements de 2 millions de FCFA puis 3 millions de FCFA destinés au renforcement de son activité. Ces ressources lui donnent davantage de capacité pour intervenir pendant les périodes où les prix sont favorables et constituer des stocks adaptés à ses possibilités. La gestion reste au cœur de son travail, car les sommes investies demeurent mobilisées jusqu'à la vente. « Avec les financements, je

peux préparer mes achats avec plus de sérénité. Je calcule la quantité que je peux prendre, le prix d'achat et les dépenses liées au stockage avant de décider », précise-t-elle. L'expérience acquise au marché depuis son enfance trouve ainsi un prolongement dans une activité où chaque décision engage une partie de son capital.

La satisfaction de Tanga dépasse aujourd'hui les résultats de son commerce. Elle se mesure surtout à la possibilité d'offrir à ses enfants des perspectives qu'elle-même a dû abandonner très tôt. L'éducation occupe une place particulière dans son parcours et constitue l'un des fruits auxquels elle attache le plus de valeur. « Voir mes enfants aller à l'école et commencer à construire leur propre avenir me rend vraiment heureuse. C'est important pour moi qu'ils puissent avoir les possibilités que je n'ai pas eues », confie-t-elle. À Adjengré, son parcours relie ainsi trois générations : les enseignements reçus de sa mère, le métier qu'elle a développé autour du maïs et les possibilités qu'elle transmet désormais à ses enfants.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togomatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	---	--	--

Cédéao

Le Parlement est réuni à Accra pour deux évènements majeurs

Du 21 au 27 septembre 2026, le Parlement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), tient son deuxième séminaire parlementaire et sa deuxième session extraordinaire de l'année 2026 à Accra au Ghana.

Comme une coïncidence, les travaux ont démarré lundi dernier, jour du souvenir de la naissance du Dr Kwame Nkrumah, digne fils du Ghana et de la région ouest africaine, dont le combat pour la liberté, l'indépendance et le panafricanisme continue de faire la fierté de tous les Africains... La présidente du Parlement de la Cédéao, Mémounatou Ibrahima, a donc saisi l'occasion pour lui rendre un hommage appuyé pour ce combat qui, aujourd'hui encore, résonne particulièrement juste au regard des enjeux mondiaux actuels. « Accra nous accueille ainsi, dans l'esprit de cette éminente figure, qui appelait déjà l'Afrique à l'unité. J'y vois à travers cet appel historique, des valeurs d'hospitalité, de fraternité et de solidarité qui sous-tendent une communauté de destin », a déclaré Mémounatou

Ibrahima. « Permettez alors que je traduise ma profonde reconnaissance à Son Excellence monsieur John Dramani Mahama, président de la République du Ghana, pour avoir bien voulu accueillir nos travaux dans ces valeurs africaines », a-t-elle ajouté. Cette session est la première depuis le renouvellement des instances dirigeantes de la Cédéao. Ainsi, Mémounatou Ibrahima en profite pour adresser, au nom de son institution, ses chaleureuses félicitations à Bassirou Diomaye Diakhar Faye, président de la République du Sénégal, pour son accession à la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao. « Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de cette haute responsabilité et l'assurons de la disponibilité du Parlement à contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration régionale », a indiqué la présidente Ibrahima. « J'adresse, dans le même esprit, mes félicitations au général Birame Diop, nouveau président de la

Commission de la Cédéao, ainsi qu'à l'ensemble des nouveaux fonctionnaires statutaires de notre Communauté », a-t-elle poursuivi. Il convient de rappeler que la réunion d'Accra répond à l'article 27, alinéa 2 de l'Acte additionnel, relatif au renforcement des prérogatives du Parlement de la Cédéao, qui autorise la tenue de sessions extraordinaires, hors siège autour d'un ordre du jour spécifique. Le deuxième Séminaire parlementaire, qui prend fin aujourd'hui, est consacré au thème : « Le changement climatique comme facteur de dégradation environnementale, de déplacement des populations et d'insécurité croissante dans l'espace Cédéao ». Le rôle des élus de la Cédéao est de veiller au contrôle des politiques publiques et des budgets consacrés à la résilience climatique. Elle consiste aussi pour eux à s'assurer que les réponses apportées au changement climatique intègrent pleinement leurs dimensions humanitaires, économiques, sociales,

migratoires et sécuritaires. « Ce séminaire nous permettra indubitablement d'approfondir notre compréhension de ces interactions. Je forme le vœu, qu'il puisse déboucher sur des recommandations concrètes qui articulent des réponses parlementaires intégrant l'adaptation climatique, la prévention des conflits et la protection des populations vulnérables », a affirmé la présidente du Parlement de la Cédéao. En ce qui concerne la deuxième session extraordinaire de l'année 2026, elle sera essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption du projet de budget du Parlement pour

l'exercice 2027, ainsi que du programme annuel d'activités. Les travaux permettront également d'examiner les rapports issus des activités conduites dans le cadre du programme annuel du Parlement. « Je sais pouvoir compter sur la Commission compétente et sur l'ensemble des honorables députés pour mener cet exercice avec responsabilité et dans le souci constant d'une utilisation optimale des ressources communautaires », a déclaré Ibrahima Mémounatou.



Mémounatou Ibrahima (Image TM)

Edem Dadzie

Dialogue de Lomé

Recherche de solutions durables pour les réfugiés

La capitale togolaise a accueilli, du 9 au 11 septembre 2026, la session ministérielle du dialogue de Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés, réunissant le Togo, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana, avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Pour cette session, le Niger et le Mali ont également été invités en qualité de pays observateurs, offrant ainsi une opportunité d'élargir les échanges aux pays du Sahel directement concernés par les dynamiques de déplacement forcé et de renforcer les passerelles entre l'espace sahélien et les pays du Golfe de Guinée. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité du processus engagé en 2024 et de la Déclaration de Lomé du 4 juillet 2025. Elle avait pour objectif d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris par

les États, de partager les expériences nationales et de renforcer les réponses communes face aux déplacements forcés dans



Le colonel Hodabalo Awaté lors de la signature des accords tripartites (Crédit photo : securite.gouv.tg)

la sous-région. **Sécurité et protection : Une approche complémentaire** Les échanges ont confirmé la nécessité de dépasser toute opposition entre les impératifs de sécurité nationale et les exigences de protection

internationale. À cette occasion, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le Colonel Hodabalo Awaté, a rappelé : « La sécurité est une condition de la protection. Et la protection, lorsqu'elle est organisée, structurée et accompagnée, contribue elle-même à la sécurité ». Les travaux ont notamment porté sur la gestion des

frontières, l'accès à la protection, l'identification des personnes ayant besoin d'une protection internationale, l'accompagnement des communautés d'accueil, l'inclusion socio-économique des réfugiés ainsi que la recherche de solutions durables. **Des résultats concrets** L'un des principaux résultats de cette session ministérielle réside dans la signature d'un communiqué final par les ministres des cinq États parties au dialogue de Lomé, venant sanctionner les travaux et réaffirmer leur engagement à poursuivre le processus. L'ultime étape de la rencontre a également été consacrée à la signature de trois accords tripartites entre le Burkina Faso, le HCR et trois pays d'accueil : le Bénin, le Ghana et le Togo. Ces accords constituent une avancée importante

dans la recherche de solutions durables pour les réfugiés burkinabè, et traduisent la volonté des parties de renforcer leur coopération, notamment en vue de créer les conditions favorables à des retours volontaires, sûrs et dignes lorsque les circonstances le permettront. Parallèlement, le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire poursuivent leurs concertations en vue de parvenir, dans un futur proche, à la conclusion d'un accord tripartite entre les deux États et le HCR. Cette démarche illustre la volonté des parties de poursuivre progressivement la concrétisation des engagements issus du dialogue de Lomé. **Une ouverture vers l'espace sahélo-golfe** La participation du Niger et du Mali en qualité ...

Suite à la page 4

Dialogue de Lomé Suite de la page 3

Recherche de solutions durables pour les réfugiés

... de pays observateurs constitue également un signal important. Elle permet de renforcer le partage d'expériences et la compréhension mutuelle entre les pays du Sahel et ceux du Golfe de Guinée confrontés à des défis communs en matière de sécurité, de mobilité humaine et de protection. Cette ouverture pourra, à terme et selon l'intérêt des États concernés, contribuer à explorer des modalités de participation plus étroites au processus du dialogue de Lomé. La session ministérielle s'est également inscrite dans le cadre du 75ème anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Les États participants ont réaffirmé leur attachement aux principes fondamentaux de la protection internationale, tout en soulignant la nécessité d'adapter les réponses aux réalités sécuritaires, économiques et sociales de la sous-région. Au terme de trois jours de travaux, les États parties au dialogue de Lomé ont ainsi renouvelé leur volonté de faire de ce cadre un espace de confiance, de concertation et de coopération. actions concrètes.

Le Togo demeure résolument engagé aux côtés de ses partenaires pour une sous-région plus sûre, plus solidaire et plus résiliente, où la protection des personnes déplacées et la sécurité des Etats se renforcent mutuellement.

Edem Dadzie

Opération rentrée scolaire sûre 2026
Œuvrer pour un environnement sécurisé, serein et propice à l'apprentissage

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, qui a eu lieu le lundi 14 septembre 2026 sur toute l'étendue du territoire national, le gouvernement togolais met en œuvre l'opération « Rentrée scolaire sûre 2026 », afin d'accompagner la reprise des activités scolaires dans un environnement sécurisé, serein et propice à l'apprentissage.

Placée sous la haute supervision du ministre de la Sécurité, le colonel Calixte Batossie Madjoulba, cette opération est coordonnée par le Centre national de commandement unifié (CNCU) et mobilise plusieurs composantes des forces de sécurité, de protection civile et des services spécialisés de l'État. La rentrée scolaire constitue chaque année une période de forte affluence sur les routes, dans les grandes agglomérations et aux abords des établissements scolaires. Elle nécessite, de ce fait, une attention particulière des pouvoirs publics afin de prévenir les risques susceptibles d'affecter la sécurité des élèves, des enseignants, des parents et de l'ensemble des usagers.

L'opération « Rentrée scolaire sûre 2026 » s'inscrit ainsi dans une démarche de prévention, de proximité et de coordination, avec une attention particulière portée aux établissements situés le long des principaux axes routiers et dans les zones urbaines à forte densité. Les forces engagées auront notamment pour mission de contribuer à la fluidité de la circulation, à la sécurisation des traversées des élèves, au renforcement des patrouilles et à la prévention des accidents de la circulation. Une collaboration étroite est

également prévue avec les autorités administratives et locales, les responsables des établissements scolaires ainsi que les autres acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et de la protection des populations.

Une approche globale face aux risques liés à la rentrée

Au-delà de la sécurité routière, l'opération prend en compte plusieurs problématiques susceptibles d'émerger ou de s'accroître en période de rentrée scolaire. Une attention particulière sera ainsi accordée à la prévention de la consommation et de la circulation des substances psychoactives en milieu scolaire, à la protection des élèves contre différentes formes de délinquance et à la sensibilisation des communautés éducatives.

La dimension de cybersécurité figure également parmi les priorités de l'opération. Les élèves, parents et enseignants seront sensibilisés aux risques d'arnaques en ligne, aux faux messages et aux pratiques frauduleuses susceptibles de se multiplier à l'occasion de la rentrée. La protection civile contribuera, pour sa part, à la prévention et à la gestion des risques liés notamment aux incendies et accidents, à travers la sensibilisation aux gestes de premiers secours et comportements appropriés face aux situations d'urgence.

Une vigilance particulière sera également maintenue dans les zones présentant des risques spécifiques, notamment aux abords des

cours d'eau et des aires protégées.

Une mobilisation coordonnée des services de l'État

L'opération « Rentrée scolaire sûre 2026 » repose sur la mobilisation coordonnée de plusieurs structures, notamment la police nationale, la gendarmerie nationale, le corps des sapeurs-

de développer une réponse globale aux différents risques pouvant affecter la sécurité en milieu scolaire et autour des établissements. Elle repose notamment sur le partage de l'information, la coordination des interventions, la réactivité des services compétents et la collaboration avec les autorités locales et responsables des établissements scolaires.

accrue à l'approche des établissements scolaires, à respecter les limitations de vitesse et à accorder une attention particulière aux enfants traversant les voies. Les parents et les responsables d'établissements sont, quant à eux, invités à sensibiliser les enfants aux règles élémentaires de sécurité, aussi bien dans leurs déplacements qu'en



pompiers, la Division de la sécurité routière (DSR) la Brigade motorisée (BM), l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy), l'OCRTIDB, le Comité national antidrogue, l'unité spéciale des garde-côtes togolaises, les douanes, les eaux et forêts ainsi que le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (Ciplev). Cette mobilisation traduit la volonté du gouvernement

Le succès de cette opération repose également sur la collaboration de l'ensemble de la population. Le gouvernement invite ainsi les parents, élèves, enseignants, conducteurs, commerçants et usagers de la route à adopter des comportements responsables et à respecter les consignes des forces de sécurité et de protection civile. Les conducteurs sont notamment appelés à faire preuve d'une vigilance

matière d'usage des outils numériques. Par ailleurs, toute situation ou tout comportement susceptible de compromettre la sécurité des élèves et de la communauté éducative doit être signalé sans délai aux services compétents. À travers l'opération « Rentrée scolaire sûre 2026 », le gouvernement réaffirme son engagement à créer les conditions nécessaires à une rentrée scolaire paisible et sécurisée.

E. Dadzie

Finances publiques

Le Togo réduit son ratio de dette globale au premier semestre 2026

Une trajectoire économique encourageante se dessine au Togo. Selon les données dévoilées le jeudi 17 septembre lors de la troisième session ordinaire du Conseil national du crédit (CNC), le ratio de la dette publique par rapport au produit intérieur brut (PIB) s'est établi à 60,2 % à la fin du mois de juin 2026. Cette performance marque un recul de 2,6 points par rapport au niveau de décembre 2025 (62,8 %), permettant au pays de consolider sa position en deçà du plafond communautaire de 70 % fixé par l'Uemoa.

Cette amélioration du ratio réside dans la vitalité de la croissance nationale plutôt que dans une diminution nette du stock de la dette. Les chiffres de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique révèlent en effet une hausse de 3,4 % de l'encours de l'administration centrale, passant de 4 312,6 à 4 458,1 milliards de FCFA. Si le ratio s'infléchit, c'est avant tout grâce à

une progression du PIB nominal estimée à 7,8 %, qui surpasse le rythme d'endettement. Dans ce contexte, l'exécutif anticipe une croissance économique solide de 6,3 % pour l'ensemble de l'année 2026, poursuivant la dynamique enregistrée en 2025.

Parallèlement, la structure du portefeuille de la dette s'est réorganisée. L'engagement extérieur s'est accru pour atteindre 2 293,4 milliards de FCFA, tandis que la dette intérieure s'est contractée à 2 164,7 milliards. Sur le plan des maturités, l'État a mené un reprofilage vertueux : les engagements à court terme se sont effondrés de 216,3 à 128 milliards de FCFA au profit d'une dette à long terme rehaussée à 4 330,1 milliards. Cette gestion prudente s'accompagne d'un assainissement des finances publiques, illustré par un déficit

budgétaire contenu à 0,8 % du PIB à fin juin, contre 2,4 % un an plus tôt.

Cette dynamique de désendettement relatif

cette actualisation statistique entraînera une baisse mécanique du ratio dette/PIB à encours constant. Les autorités entendent

a souligné la hausse spectaculaire de 83,3 % des crédits accordés à l'agriculture au premier semestre, atteignant 15,4 milliards de FCFA. L'ambition affichée est



Centre administratif, des services économique et financier de Lomé

pourrait s'amplifier d'ici la fin de l'année grâce au rebasage annoncé des comptes nationaux. En réévaluant la taille réelle de l'économie togolaise,

convertir cette discipline budgétaire en levier pour le tissu économique local. Durant la session du CNC, le ministère des Finances et du Budget

le financement bancaire au bénéfice de l'ensemble des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) du terroir.

E. A

Filière de la mangue

Rebond de la production et essor des exportations en 2025

Après une année 2024 marquée par une contraction sensible de ses récoltes, l'arboriculture fruitière togolaise retrouve des couleurs. Selon les dernières données du Conseil interprofessionnel de la filière mangue (CIF-Mangue), la production nationale de mangues s'est élevée à 35 569 tonnes en 2025, amorçant un redressement par rapport aux 34 450 tonnes de l'exercice précédent, bien qu'elle demeure encore en deçà du sommet atteint en 2023 avec 40 300 tonnes.

La cartographie de cette production confirme la prépondérance de la région Centrale, véritable poumon vert du secteur, qui a généré à elle seule près de 17 300 tonnes. Elle devance la région Maritime (environ 9 900 tonnes) et celle des Plateaux (près de 5 800 tonnes).

Si l'offre agricole s'est raffermie, la dynamique des volumes commercialisés s'inscrit dans une relative stagnation, s'établissant à environ 32 500 tonnes en 2025 contre 32 800 tonnes en 2024 et 34 100 tonnes

en 2023. Néanmoins, la valorisation financière du secteur a franchi un palier spectaculaire. Portée par la hausse soutenue des prix moyens au kilogramme, la valeur théorique des flux commercialisés a atteint environ 8,1 milliards de FCFA en 2025, contre 6,6 milliards en 2024 et 5,8 milliards en 2023.

L'analyse de la distribution révèle la prédominance structurelle du marché intérieur. Près de 85 % des volumes commercialisés, soit environ 27 600 tonnes, alimentent le circuit local et ses dépendances. Pour autant, le commerce extérieur s'affirme comme un moteur stratégique pour l'économie agricole. En 2025, le Togo a expédié 4 925 tonnes de mangues hors de ses frontières. Si les marchés voisins de la sous-région principalement le Bénin, le Ghana et le Burkina Faso absorbent le premier contingent avec 2 190 tonnes, les exportations à destination du Moyen-Orient (1 400 tonnes) et

de l'Europe (1 340 tonnes) témoignent de l'ancrage croissant du fruit togolais sur la scène internationale. Au-delà du fruit frais, c'est le segment de

540 tonnes en 2023 à plus de 2 560 tonnes en 2025, surpassant désormais les volumes de fruits frais exportés (2 360 tonnes). Conscient de ces enjeux

période 2024-2028. Couplé à une actualisation récente des bases de données des acteurs de la filière, ce dispositif vise à renforcer la traçabilité, améliorer



Une plantation de mangue

l'agro-transformation qui s'impose désormais comme le véritable catalyseur de valeur ajoutée. Les expéditions de produits transformés (jus, confitures et mangues séchées) sont passées de 1

d'industrialisation et de conformité aux normes internationales, le gouvernement togolais a engagé un plan d'investissement stratégique de 1,715 milliard de FCFA sur la

la qualité sanitaire et consolider la position de la mangue togolaise sur le marché européen, cible prioritaire des ambitions d'exportation à long terme.

E. A

Economie maritime

Les facteurs clés qui positionnent le port de Lomé

Véritable poumon économique du Togo, le Port autonome de Lomé (PAL) consolide sa position de leader régional et s'impose sur l'échiquier mondial. En se hissant au 91^e rang mondial, la plateforme togolaise gagne trois places et maintient sa position dans le top 100 mondial. Entre performances record, digitalisation des services et corridors stratégiques vers les pays de l'hinterland, retour à travers ce dossier sur les clés d'une réussite logistique.

Considéré comme l'un des rares ports en eau profonde de la sous-région et partant, de toute l'Afrique, le Port autonome de Lomé ne cesse de se démarquer. Mieux, de consolider son positionnement comme hub logistique de référence dans la sous-région. Poumon des échanges nationaux, le secteur portuaire représente à lui seul plus de 80 % des échanges commerciaux du Togo et gère une part majeure des recettes fiscales de l'État.

Porté par un investissement cumulé à plus de 500 millions de dollars sur la décennie, le secteur ne cesse de se positionner au rang des plus modernes et des plus performants du continent. Pour la sixième année consécutive, le PAL

comme le premier port à conteneurs d'Afrique subsaharienne. Et ce, avec un volume d'activités qui a franchi le cap de 30 millions de tonnes. Pour classer les ports, la Lloyd's List se base sur des éléments fondamentaux tels que le volume total de conteneurs traités exprimé en Équivalent Vingt Pieds (EVP), l'unité de mesure standard des conteneurs. Elle fait donc son classement sur la base du nombre total de conteneurs manutentionnés sur l'année civile en incluant les conteneurs pleins ou vides, qu'ils soient déchargés, chargés ou en transit. Ainsi cette année, le PAL, classé 91^e mondial, gagne trois (3) places par rapport à l'édition précédente où elle était 94^e. Au niveau continental, il se positionne à la 5^e place derrière des ports africains comme Tanger Med et Durban. Ces résultats, qui illustrent la performance de la plateforme maritime togolaise, ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont portés par des réformes et investissements de longue date.

Ces réformes qui propulsent le PAL

L'engagement du gouvernement de promouvoir le développement de l'économie maritime se traduit, ces dernières

années, le gouvernement s'emploie à mobiliser des investissements dans le secteur. Ces investissements se concentrent sur des projets de modernisation, d'extension et de création d'infrastructures stratégiques pour en faire un hub logistique. Dans les détails, ils

incluent l'extension et la modernisation des terminaux existants comme Lomé Container Terminal (LCT), le développement de hubs logistiques terrestres comme les ports secs et les zones industrielles, la modernisation du quai minéralier, et le développement d'infrastructures de soutien comme des liaisons

port de Lomé sont estimés à 328 milliards de FCFA, soit 500 millions de dollars. Ce plan d'investissement global inclut une première tranche de 30 millions d'euros en 2022 pour des équipements et des extensions. L'objectif est de porter la capacité de traitement du port à 4 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) à terme et de

Accroître le potentiel du port

togolaise, l'un des plus modernes au monde. Disposant du seul port en eau profonde de la sous-région ouest-africaine, le Togo ne manque pas d'initiatives pour tirer profit de cet atout naturel. Depuis, les stratégies se multiplient



Des conteneurs au Port de Lomé

doubler la capacité sur les 10 prochaines années. En amont de ces investissements, un accent est mis sur le renforcement de la sécurité de l'espace maritime du pays. C'est dans cette logique que le pays s'est doté d'une unité togolaise de garde-côtes pour la surveillance et l'action de l'État en mer. Dans la même logique, le pays déploie des patrouilles maritimes permanentes et renforce ses capacités de recherche et de sauvetage.

pour positionner le pays comme un hub logistique de référence. Que ce soit la modernisation des infrastructures ou les réformes visant à accroître la célérité des services rendus, le pays ne cesse de maintenir le cap. Et c'est dans cette logique qu'une nouvelle étape de la stratégie de modernisation logistique est amorcée.

Un nouvel élan avec le PASLT

Faire circuler plus rapidement les marchandises, rapprocher les zones de production des marchés et offrir des infrastructures de transport à la hauteur des ambitions économiques du pays. C'est le cap que poursuit le Togo à travers une nouvelle étape de sa stratégie de modernisation logistique. Pour concrétiser cela, le Programme d'amélioration des systèmes logistiques et du transport (PASLT) met l'accent sur 3 priorités : la relance du transport ferroviaire de marchandises entre le Port autonome de Lomé (PAL) et la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), l'amélioration de la mobilité dans le Grand Lomé et le désenclavement des principaux bassins



Infrastructures portuaires de Lomé

maintient son classement dans les 100 premiers ports mondiaux, par la Lloyd's List, avec un record particulier en 2026. Cette année, le port de Lomé, le seul de la sous-région avec 17 mètres de tirant d'eau, s'impose

années, par plusieurs réformes dans le secteur portuaire avec des répercussions directes sur le développement du pays. Prenant appui sur les atouts du port autonome de Lomé, l'un des ports en eau profonde du

ferroviaires.

Dans l'atteinte de son objectif, le Togo compte également sur des investisseurs privés à l'instar du Mediterranean Shipping Company (MSC), dont les engagements au

agricoles. Afin de soutenir ces investissements, la Banque mondiale a approuvé un financement concessionnel de 200 millions de dollars, soit près de 115 milliards de francs CFA. Ce nouvel appui vient renforcer la dynamique engagée par le gouvernement pour moderniser les infrastructures de transport et consolider le rôle du Togo en tant que plateforme logistique de premier plan en Afrique de l'Ouest.

Le transport ferroviaire reprend vie avec le port

Premier chantier du programme : la remise en service de la liaison ferroviaire entre le Port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adétikopé. Longtemps sous-exploité, le rail est appelé à retrouver une place stratégique dans le transport des marchandises, notamment des conteneurs en provenance du port. Cette infrastructure permettra d'alléger le trafic des poids lourds sur les principaux axes routiers de Lomé, tout en réduisant les délais et les coûts de transport entre le port et la plateforme industrielle, située à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Inaugurée en 2022, la PIA constitue aujourd'hui l'un des principaux pôles industriels du pays et dispose d'une importante capacité de stockage de conteneurs. Son raccordement ferroviaire devrait renforcer son attractivité auprès des investisseurs.

Très limité et entièrement fermé aux voyageurs, le réseau ferroviaire du pays reprend un nouvel élan avec les travaux dont le financement est assuré par la Banque mondiale. Cet investissement répond à une réalité économique. En l'espace de dix ans, le trafic du PAL est passé de 311 500 équivalents vingt pieds (EVP) en 2013 à près de 1,9 million d'EVP en 2023, illustrant la montée en puissance du seul port en eau profonde de la côte ouest-africaine. Une progression qui nécessite désormais des infrastructures capables d'accompagner durablement cette croissance. Les travaux à terme permettront de transporter

les conteneurs par les rails et de limiter la circulation des gros camions. Au-delà, de rallier plus rapidement le port de Lomé au port sec d'Adétikopé. Mis en service en 2022, le port sec d'Adétikopé s'inscrit également dans la stratégie du Togo de se positionner comme un hub logistique de référence dans la sous-région. Il permet de désengorger le port maritime, de fluidifier le transport vers les pays de l'hinterland à l'instar du Burkina Faso, du Mali et du Niger et de renforcer l'économie nationale.

Fluidifier les déplacements dans le Grand Lomé

Le deuxième pilier du PASLT concerne la mobilité urbaine. Avec une population en constante augmentation, le Grand Lomé fait face à une circulation de plus en plus dense, notamment autour de la zone portuaire.

Le programme prévoit des investissements destinés à améliorer la fluidité des déplacements des personnes et des marchandises. L'objectif est de réduire les embouteillages, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants. Selon les estimations de la Banque mondiale, près de 2,2 millions de personnes bénéficient directement d'une baisse de la congestion liée aux activités portuaires ainsi que d'une amélioration de la qualité de l'air.

Ces aménagements complèteront les efforts déjà engagés par le gouvernement pour moderniser le réseau routier national, long de près de 12 000 kilomètres, dont une partie fait régulièrement l'objet de travaux de réhabilitation et d'entretien. Aussi viendront-ils compléter les efforts du pays visant à renforcer l'intégration régionale par la modernisation des corridors. C'est notamment le cas de la nationale n° 1, où les travaux de modernisation, d'aménagement et de revêtement se poursuivent sur cet axe vital qui traverse le pays du sud jusqu'au nord. De même,

la nationale n° 14 dans la région Centrale (Sokodé-Tchaamba-Kamblé-frontière Bénin) refait peau neuve avec l'aménagement et la réhabilitation de cette route longue de 86 km. C'est également le cas de la route nationale n° 2, où l'axe Lomé-Sanvée-Condji bénéficie d'un élargissement en 2 x 2 voies sur 30 km vers la frontière du Bénin, afin de fluidifier le trafic sur le corridor Abidjan-Lagos. Ces travaux confirment les efforts du Togo à investir dans les infrastructures, surtout routières. Pour le pays, qui se voudrait

réformes, une plateforme a été mise en place par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). Elle permet aux opérateurs économiques d'effectuer gratuitement leur demande et de recevoir leur certificat d'origine uniquement en ligne. L'impact direct de cette réforme a été la réduction du délai d'obtention du document de 48 heures à moins de 5 heures en moyenne. Une autre opération enclenchée par les pouvoirs publics et qui facilite le commerce international est la dématérialisation

Container Terminal (LCT), la réduction des délais d'attente pour le passage au scanner qui fonctionne désormais 24 heures sur 24 participe à améliorer le commerce transfrontalier et, par ricochet, la compétitivité du PAL. Dans l'ensemble, les réformes susmentionnées participent à offrir un nouveau visage : plus rapide, plus transparent, plus moderne à la plateforme portuaire togolaise.

Affiner les stratégies pour contrer la concurrence

Nonobstant la performance



Direction du Port autonome de Lomé

émergent à l'horizon 2030, l'investissement dans les infrastructures devient une priorité pour relever les défis de son développement. Ainsi, ces dernières années, le budget alloué aux réseaux routiers ne cesse d'évoluer.

En 2024, 85 milliards de FCFA étaient destinés à des travaux de revêtement sur 180 km de routes et au bitumage d'environ 206 km supplémentaires, avec un renforcement des engagements en 2025. Pour la seule année 2026, 1 912 kilomètres de routes nationales doivent être entretenues grâce à une enveloppe de 18,1 milliards de francs CFA.

Parallèlement, le gouvernement, sur demande du président du Conseil, Faure Gnassingbé, engage d'importantes réformes visant à améliorer le climat des affaires ; à simplifier les procédures douanières ; à réduire les délais administratifs ; à digitaliser les services pour accroître la compétitivité du PAL. Dans la droite ligne de ces

des procédures de dédouanement dans Sydonia World. Depuis janvier 2019, les commissionnaires en douane agréés, consignataires, importateurs/exportateurs doivent envoyer électroniquement à la douane via Sydonia World la déclaration en détail ainsi que les originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique auparavant. Cela engendre une célérité dans le traitement des dossiers au niveau du PAL.

La réduction des délais de dépôt du manifeste est également à citer. Le dépôt de manifeste dans le commerce international est la soumission d'un document récapitulant l'ensemble des marchandises chargées à bord d'un moyen de transport à destination d'un autre pays. La réforme permet aux consignataires de déposer le manifeste 24 heures avant l'arrivée du navire, la retombée est la réduction du délai à l'importation de 24 heures. Au niveau de Lomé

du Port autonome de Lomé, il reste cependant confronté à plusieurs défis. Le plus majeur reste comment maintenir sa position de hub logistique de premier plan en Afrique. À ce dernier s'ajoutent les stratégies pour sécuriser les marchandises, les défis structurels et logistiques et le maintien de la compétitivité.

Ainsi, face à la concurrence des ports voisins, à l'instar du port de Cotonou au Bénin, de Tema au Ghana, d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Lagos au Nigéria, le port autonome de Lomé affine sa stratégie pour maintenir le cap. C'est dans ce sens qu'intervient le Programme d'amélioration des services logistiques et de transport (PASLT), qui vise le financement de la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre le Port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé, l'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Lomé, et de renforcement de la connectivité des zones agricoles à fort potentiel.

Caleb Akponou

Boissons énergisantes

Pourquoi les jeunes en raffolent-ils ?

Elles se glissent facilement dans les sacs, s'affichent dans les boutiques et accompagnent de plus en plus les journées des jeunes. Les boissons énergisantes sont devenues familières dans leur quotidien. Pour certains, elles permettent de combattre la fatigue ; pour d'autres, elles sont simplement appréciées pour leur goût. Entre influence des amis, réseaux sociaux et recherche de performance, plusieurs raisons expliquent cet engouement.

cette habitude qui paraît anodine, une question se pose : pourquoi les jeunes en raffolent-ils autant ?

La première réponse semble être la recherche d'énergie. Entre les longues journées de cours, les devoirs, les activités professionnelles, les sorties et les nuits parfois trop courtes, certains jeunes cherchent un moyen rapide de rester éveillés. « Quand je suis fatigué et que

Quand le goût, les amis et les réseaux sociaux s'en mêlent

Mais l'énergie n'explique pas tout. Le goût, la curiosité et l'habitude jouent également un rôle. Certains jeunes commencent à en consommer parce qu'un ami leur propose une canette. D'autres sont attirés par les différentes saveurs ou par l'image dynamique associée à ces produits. Petit à petit, ce qui était

Dans les boutiques, les vendeurs sont également aux premières loges pour observer cette consommation. Ils constatent que les jeunes font régulièrement partie de leur clientèle.

« Les jeunes viennent souvent en demander. Certains en achètent avant les cours, d'autres après le sport ou lorsqu'ils veulent rester éveillés », explique un vendeur.

aussi celui de l'information. Les jeunes doivent savoir ce qu'ils consomment, comprendre les effets de ces produits et éviter les excès.

Car si une boisson peut donner momentanément l'impression de retrouver de l'énergie, elle ne remplace ni une bonne nuit de sommeil ni une alimentation équilibrée. Pourquoi les jeunes en raffolent-ils ? Les réponses sont multiples : fatigue, recherche d'énergie, goût, curiosité, influence des amis, réseaux sociaux ou encore facilité d'accès.

Le phénomène mérite donc davantage d'attention, sans forcément tomber dans la condamnation. Comprendre les habitudes des jeunes, écouter leurs motivations et mieux les informer apparaît comme une meilleure façon de prévenir les excès.

Derrière chaque canette se cache une histoire : celle d'un jeune qui veut tenir, travailler, étudier, faire du sport ou simplement profiter de sa journée.

Mais une question reste posée : quand l'énergie vient à manquer, faut-il vraiment chercher la solution au fond d'une canette ?

Avant de chercher l'énergie dans une boisson, peut-être faudrait-il parfois commencer par écouter son corps et comprendre pourquoi il réclame du repos.

Ama Christelle Siame Stagiaire



Une boutique expose différentes boissons énergisantes destinées à la vente.

« Encore une journée chargée... il me faut quelque chose pour tenir ! » Pour certains jeunes, la solution se trouve désormais dans une canette. À la sortie des cours, avant une séance de sport ou pendant une longue soirée de travail, les boissons énergisantes occupent une place de choix. Leur promesse est simple : donner un coup de fouet lorsque la fatigue se fait sentir. Mais derrière

j'ai encore beaucoup de choses à faire, j'en prends une. J'ai l'impression que ça me réveille », raconte un jeune consommateur.

Les boissons énergisantes contiennent notamment de la caféine et sont présentées comme des produits capables de stimuler la vigilance. À titre d'exemple, une canette de 250 ml de Red Bull contient 80 mg de caféine, selon les informations du fabricant.

au départ une simple curiosité peut devenir une habitude.

À cela s'ajoute l'influence des réseaux sociaux. Dans les publicités et certaines publications, les boissons énergisantes sont souvent associées au sport, à la fête, à la performance et à une jeunesse pleine d'énergie. Cette représentation contribue à leur donner une image moderne et attractive.

Une canette, mais derrière elle, des questions

Derrière les couleurs attrayantes et les différentes saveurs se trouvent notamment de la caféine et d'autres substances stimulantes. Les autorités sanitaires distinguent d'ailleurs les boissons énergisantes des boissons énergétiques destinées aux sportifs.

Le véritable enjeu est donc

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0% TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

* Offre soumise à conditions

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

Gambie/Politique

Les USA restituent 2,5 millions de dollars de Yahya Jammeh à la Gambie

Washington et Banjul ont signé, le 18 septembre, un accord pour restituer à la Gambie 2 507 911,73 dollars, produit de la vente de cette propriété liée à l'ancien président Yahya Jammeh.



Yahya Jammeh

Le bien, situé au 9908 Bentcross Drive, avait été acheté en 2010 pour environ 3,5 millions de dollars par le MYJ Family Trust, une structure liée au couple Jammeh — alors au pouvoir depuis seize ans. Sept ans plus tard, l'homme fort de Banjul quittait le palais présidentiel sous la pression régionale et s'exilait en Guinée équatoriale. La justice américaine, elle, engageait une procédure de confiscation civile : selon le département de la Justice, la résidence avait été financée par des fonds publics détournés et des pots-de-vin extorqués à des entreprises en quête de monopoles économiques. En 2022, un tribunal fédéral du Maryland en a ordonné la confiscation définitive.

La vente du bien, aujourd'hui achevée, permet à Washington de reverser un produit net d'environ 2,5 millions de dollars, un chiffre inférieur au prix d'acquisition initial, frais de procédure et décote déduits.

L'argent ne rejoindra pas les caisses de l'État gambien mais un

mécanisme distinct : le fonds de réparations logé à la Banque centrale de Gambie depuis 2019, à l'issue des travaux de la Commission vérité, réconciliation et réparations (TRRC). Sa gestion, censée rester indépendante de l'exécutif, doit désormais absorber une nouvelle ligne de financement, conformément à la loi gambienne de 2023 sur les réparations aux victimes.

L'enveloppe reste modeste au regard de l'ampleur du dossier. En 2025, l'inventaire des avoirs saisis à Yahya Jammeh sur le sol gambien s'élevait à environ 1,24 milliard de dalasis, soit 17 millions de dollars, immobilier, véhicules, cheptel, participations dans Gam Petroleum et Comium Gambia Ltd notamment.

Le rapport de la TRRC attribue au régime la mort d'environ 250 personnes ; près d'un millier de victimes au total seraient éligibles à une indemnisation, sur un dossier dont l'instruction des responsabilités individuelles se poursuit toujours.

T.M.

Sénégal/Locales

Le rétropédalage de la présidence sur le report du scrutin

Un porte-parole qui dément avoir dit ce qu'il a dit à l'antenne, sans jamais désavouer l'argument qui sous-tendait ses propos : c'est peu ou prou la situation dans laquelle s'est retrouvée la présidence sénégalaise ce week-end.

Le 18 septembre, Me Abdoulaye Tine était l'invité de l'émission « Nay Leer » sur la RTS, la chaîne publique sénégalaise. Le porte-parole a laissé entendre que le président Bassirou Diomaye Faye allait prochainement s'adresser à la nation au sujet des élections territoriales de janvier 2027 et a indiqué que le chef de l'État disposait des prérogatives pour expliquer sa position sur la tenue ou non du scrutin à la date prévue. Il a évoqué, à l'appui de cet argument, un délai légal s'étendant jusqu'au 31 décembre 2027, une fenêtre qui, arithmétiquement,

dépasse de près d'un an la date que le Premier ministre avait pourtant fixée douze jours plus tôt. Car le 8 septembre, devant l'Assemblée nationale, Ahmadou Al Aminou Lô avait tranché sans ambages : les élections locales se tiendraient le 17 janvier 2027. Une date qui découle mécaniquement du Code électoral : les conseillers municipaux et départementaux, élus le 23 janvier 2022 pour cinq ans, doivent être renouvelés dans les trente jours précédant l'expiration de leur mandat. Deux jours après son passage télévisé, volte-face. Le 20 septembre, Me Tine publie une mise au point où il affirme n'avoir « ni annoncé de date d'élection, ni de message du chef de l'État à la Nation ». Son intervention, précise-t-il, portait sur le cadre juridique et sur les prérogatives

présidentielles en la matière, pas sur un calendrier. Le démenti retire l'annonce. Il ne retire pas l'argument juridique qui l'accompagnait, et qui reste, lui, sur la table. Sur le terrain politique, la tension ne date pas d'hier : le 26 août, le Pastef avait saisi le ministère de l'Intérieur et la Commission électorale nationale autonome, estimant que le 17 janvier 2027 constituait la dernière date légalement possible pour le scrutin. Du côté de la société civile, Moundiaaye Cissé, directeur exécutif de l'ONG 3D, résume l'ambiance en une formule que la presse dakaroise a largement reprise : « Ça sent le report. » Entre une date votée au Parlement et un délai légal qui en autorise un autre, la présidence n'a pour l'instant tranché ni l'un ni l'autre.

T.M.

Guinée/Politique

Le passeport de l'opposant Cellou Dalein Diallo révoqué

Selon l'UFDG, son parti dissous, Cellou Dalein Diallo avait pourtant accompli toutes les formalités et obtenu sa carte d'embarquement pour un vol Ethiopian Airlines. C'est au moment de monter à bord que la compagnie l'a informé que son passeport avait été « révoqué par les autorités émettrices »

de haut niveau en marge de l'Assemblée générale, comme il le fait, précise l'UFDG, « depuis plusieurs années ».

Sollicitées par l'AFP, les autorités guinéennes n'avaient pas réagi lundi soir. Aucun motif juridique n'a été rendu public. Aucune

en mars, avec plusieurs autres formations, dans la vague de mesures prises depuis l'arrivée au pouvoir de Mamadi Doumbouya, en 2021, après le renversement d'Alpha Condé. Exclu du fichier électoral, Cellou Dalein Diallo n'avait pas pu se présenter à la présidentielle de décembre dernier, où le chef de la junte s'est fait réélire à la tête de l'État. Chaque étape s'ajoute à la précédente : suspension du parti, dissolution, exclusion des listes électorales, et désormais un passeport qui ne passe plus les contrôles américains. L'UFDG y voit une « violation des droits élémentaires ». Le pouvoir, lui, n'a pas encore choisi ses mots.

Reste un paradoxe difficile à effacer : au moment même où Conakry revendique une légitimité électorale fraîchement acquise, elle prive son opposant historique du seul geste qui aurait pu, à New York, la contredire publiquement.

T.M.



Cellou Dalein Diallo

Le parti continue dans ses déclarations : « l'information a été transmise, selon le parti, après que les autorités américaines eurent reçu copie du document et du visa ». L'ancien Premier ministre devait rejoindre New York pour des réunions

déchéance de nationalité, aucun mandat d'arrêt n'a par ailleurs été annoncé contre Cellou Dalein Diallo, ce qui laisse la mesure, pour l'heure, dans un flou soigneusement entretenu. Âgé de 74 ans, l'opposant vit en exil depuis 2022. Son parti a été dissous

Changement climatique/Accord de Paris

Le dépassement temporaire de l'objectif est désormais une certitude

Le dépassement temporaire de l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter le réchauffement à 1,5°C est désormais largement considéré comme inévitable.

L'enjeu est donc de contenir ce dépassement autant que possible et de le rendre aussi court que possible, en accélérant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en mobilisant davantage de financements et en renforçant la coopération internationale.

Il y a un peu plus d'une décennie, le monde se dirigeait vers un réchauffement de plus de 4°C par rapport aux niveaux préindustriels. L'action climatique menée depuis l'Accord de Paris a ramené cette trajectoire à 2,3°C, à condition que les engagements nationaux actuels soient pleinement tenus.

L'Organisation des Nations unies (Onu) est au cœur de ces efforts : elle pousse pour des plans nationaux plus ambitieux, une transition accélérée vers les énergies renouvelables et une attention accrue à l'adaptation, à la justice climatique et au financement des pays en développement.

Mais ces progrès dans la lutte contre le réchauffement s'accompagnent d'un climat qui, lui, continue de se réchauffer. Les onze dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, la chaleur, la sécheresse, les inondations, les tempêtes et les incendies faisant peser un fardeau croissant sur les vies, les économies et le développement.

Dans ce contexte, la prochaine étape de l'action climatique consiste moins à formuler de nouvelles promesses qu'à tenir celles déjà faites, tout en rehaussant nettement l'ambition.

Qu'est-ce qu'un dépassement de 1,5°C ?

La limite de 1,5 °C renvoie à la hausse moyenne de la température mondiale au-dessus des niveaux préindustriels, mesurée sur plusieurs décennies. Elle ne se détermine pas à partir d'une seule année anormalement chaude. Un dépassement signifie que les températures franchissent ce seuil pendant une période,

atteignent un pic puis, si les émissions sont réduites assez fortement, finissent par redescendre.

Mais cette baisse n'est pas garantie : elle dépend des choix que font les gouvernements aujourd'hui et dans les années à venir. Même si les plans climatiques nationaux actuels et les engagements supplémentaires de neutralité carbone étaient pleinement mis en œuvre, le réchauffement pourrait tout de même culminer autour de 1,8°C, selon un récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue).

Cette différence peut sembler minime, mais elle compte. Plus les températures grimpent, et plus elles se maintiennent à un niveau élevé, plus les risques augmentent. « Chaque fraction de degré coûtera des vies, détruira des moyens de subsistance, creusera les inégalités et rapprochera les écosystèmes de dommages irréversibles », a averti le secrétaire général de l'Onu, António Guterres.

Pourquoi la vitesse compte-t-elle ?

Le rythme de l'action est déterminant, car l'écart entre les plans actuels et ce qu'exige la science demeure considérable. Des pays représentant près de 90% des émissions mondiales ont soumis des plans climatiques nationaux actualisés, appelés Contributions déterminées au niveau national (CDN). Mais même pleinement mis en œuvre, ces plans ne devraient réduire les émissions que d'environ 10% d'ici 2035.

Pour maintenir l'objectif de 1,5°C à portée de main, les émissions devraient chuter d'environ 60% sur la même période. Combler cet écart suppose des réductions plus rapides des émissions en particulier du méthane et des autres polluants climatiques à courte durée de vie, tout en mettant fin à la déforestation et en accélérant le passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables.

Les pays doivent aussi disposer des infrastructures nécessaires pour accompagner cette transition : des réseaux électriques modernes, davantage de capacités de stockage et un recours accru à l'électricité propre dans les transports, le

chauffage et l'industrie. Aller plus vite peut également renforcer la sécurité énergétique. Trois personnes sur quatre vivent dans des pays qui importent plus de combustibles fossiles qu'ils n'en exportent, ce qui les rend vulnérables lorsqu'un conflit ou d'autres perturbations affectent l'approvisionnement et les prix mondiaux. Les énergies renouvelables permettent de réduire cette dépendance.



Image illustrant la crise climatique (Image trouvée en ligne)

Comme l'a résumé António Guterres : « il n'y a pas d'embargo sur le soleil ni de flambée des prix pour le vent ».

Pourquoi le financement est-il si important ?

Tous les pays ne disposent pas des mêmes ressources pour opérer la transition vers une énergie propre. Les pays en développement font souvent face à des coûts d'emprunt bien plus élevés pour leurs projets d'énergies renouvelables, ce qui rend l'investissement dans l'électricité propre, les réseaux et le stockage plus difficile, là même où le potentiel est immense.

Les Nations unies ont réclamé à maintes reprises des financements moins coûteux, une réforme des banques multilatérales de développement et un accroissement des investissements privés dans les pays en développement. Le financement détermine aussi qui profite de la transition. Une transition juste devrait aider les travailleurs et les communautés à s'adapter aux mutations économiques, créer des emplois décents et donner aux pays en développement un rôle plus important dans l'essor de l'économie de l'énergie propre.

Cela vaut également pour les minéraux nécessaires aux batteries et à d'autres technologies : les pays producteurs devraient

pouvoir tirer davantage de valeur de ces ressources plutôt que de se contenter d'exporter des matières premières.

Pourquoi l'adaptation est-elle importante ?

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est indispensable pour limiter le réchauffement futur, mais cela ne peut effacer les impacts climatiques que subissent déjà les

au climat.

Pourquoi avons-nous besoin de coopération ?

Aucun pays ne peut affronter le changement climatique entièrement seul. Les gouvernements définissent leurs propres politiques climatiques, mais nombre des systèmes indispensables à leur mise en œuvre dépassent les frontières ; des marchés de l'énergie et de la finance à la technologie et aux chaînes d'approvisionnement. Les émissions de gaz à effet de serre ne s'arrêtent pas non plus aux frontières nationales.

La coopération peut aider les pays à accélérer la transition vers les énergies renouvelables, à renforcer leur résilience et à faciliter l'accès aux financements. Cela ne signifie pas que tout le monde doive avancer au même rythme. Certains disposent de davantage de ressources et de capacités, tandis que d'autres se heurtent à des obstacles financiers ou technologiques bien plus importants. L'enjeu est d'aider un plus grand nombre de pays à surmonter ces obstacles et à avancer plus vite, alors même que les tensions géopolitiques actuelles rendent la coopération internationale plus difficile.

Ces priorités sont au cœur du Sommet sur le climat du secrétaire général, qui se tient aujourd'hui, mercredi, le 23 septembre 2026 au siège de l'Onu. Ses objectifs tiennent en trois formules : accélérer la transition, débloquer les financements et protéger les populations. La réunion rassemblera les gouvernements, les banques de développement, les entreprises, les milieux financiers et la société civile pour se pencher sur les obstacles concrets à la mise en œuvre.

Dans le cadre du sommet, des dialogues sur les solutions se tiendront également au cours de la semaine, consacrés aux moyens concrets d'accélérer l'action dans les domaines de l'énergie, des océans, de l'adaptation, du méthane, du financement, de l'intégrité de l'information et de l'industrialisation verte. L'accent est mis sur la traduction des engagements existants en actes et sur ce qui peut être accompli collectivement pour accélérer la mise en œuvre.

Edem Dadzie

Envois de fonds des migrants

Top 10 des pays africains bénéficiaires en 2025 (Fida)

Les transferts financiers effectués par les 46 millions de migrants africains en 2025 ont été plus de deux fois supérieurs aux investissements directs étrangers reçus par l'Afrique. Cinq pays concentrent toutefois près des trois quarts des flux entrants sur le continent.

L'Égypte, le Nigeria et le Maroc ont été les principaux bénéficiaires des envois de fonds des migrants en Afrique, selon un rapport publié le lundi 14 septembre par le Fonds international de développement agricole (FIDA), une agence des Nations unies spécialisée dans la lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement.

Intitulé Sending Money Home 2026. Beyond remittances: From lifeline to resilience – one family at a time, le rapport indique que l'Égypte arrive en tête des pays africains bénéficiaires des transferts de leur diaspora. Le pays le plus peuplé du monde arabe a reçu 41,51 milliards de dollars de ses migrants en 2025. Ce montant le place au 4e rang mondial, derrière l'Inde (150,7 milliards de dollars), le Mexique (64,4 milliards) et les Philippines (41,6 milliards).

Avec 22,78 milliards de dollars d'envois de

fonds, le Nigeria occupe la deuxième place en Afrique, devant le Maroc (13,65 milliards), l'Éthiopie (7,13 milliards), le Kenya (5 milliards), le Zimbabwe (3,51 milliards), la RD Congo (3,31 milliards), le Sénégal (3,26 milliards) et la Tunisie (3,25 milliards). Avec 2,42 milliards de dollars, le Ghana complète le Top 10 africain.

(Voir ci-dessous le classement des 20 principaux bénéficiaires des envois de fonds des migrants en Afrique.) À eux cinq, l'Égypte, le Nigeria, le Maroc, l'Éthiopie et le Kenya concentrent près des trois quarts des flux entrants en Afrique. Les pays dont les économies sont les plus dépendantes des transferts de leur diaspora ne sont toutefois pas nécessairement ceux qui reçoivent les montants les plus importants. Les ratios entre transferts de fonds et PIB les plus élevés sont enregistrés en Gambie (22 %), au Liberia (21 %), aux Comores (21 %), au Lesotho (21 %) et au Cap-Vert (12 %).

Baisse de 20 % du coût des transferts en une décennie
Dans l'ensemble, l'Afrique a reçu 124,2 milliards de dollars de sa diaspora en 2025, soit une hausse de 86 % par rapport à 2016. Ce montant représente plus du double des flux mondiaux

d'investissements directs étrangers (IDE) et 18 % des exportations totales du continent au cours de la même année. La répartition de ces transferts par sous-région montre que l'Afrique du



Nord arrive largement en tête, avec 60,2 milliards de dollars, devant l'Afrique de l'Ouest (36,1 milliards), l'Afrique de l'Est (22 milliards), l'Afrique centrale (4,1 milliards) et l'Afrique australe (1,8 milliard). Le rapport révèle également que le coût moyen d'un envoi de 200 dollars vers l'Afrique via des prestataires non bancaires est passé de 9 % au troisième trimestre 2016 à 7,2 % au troisième trimestre 2025, soit une baisse de 20 % en une décennie. Malgré ces progrès, l'Afrique reste au-dessus de la moyenne mondiale et affiche un coût régional moyen plus de deux fois supérieur

au seuil de 3 % fixé dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). À l'échelle de l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI),

Ces transferts dépassent largement les investissements directs étrangers destinés à ces pays et représentent plus de quatre fois le montant total de l'aide publique au développement à l'échelle mondiale.

Plus de la moitié des transferts commencent désormais par voie numérique. Toutefois, seuls 35 % des services mesurés en 2025 étaient entièrement numériques, de l'envoi à la réception. Cette évolution est notamment portée par l'arrivée sur le marché de nombreux acteurs innovants, parmi lesquels les entreprises de technologies financières (fintech), les néobanques, les opérateurs de transfert d'argent et les opérateurs de téléphonie mobile.

Agence Ecofin

Top 20 des pays africains bénéficiaires des envois de fonds des migrants en 2025 :

1-Égypte (41,51 milliards de dollars)	10-Ghana (2,42 milliards)
2-Nigeria (22,78 milliards)	11-Algérie (1,79 milliard)
3-Maroc (13,65 milliards)	12-Côte d'Ivoire (1,77 milliard)
4-Éthiopie (7,13 milliards)	13-Ouganda (1,42 milliard)
5-Kenya (5 milliards)	14-Soudan du Sud (1,17 milliard)
6-Zimbabwe (3,51 milliards)	15-Tanzanie (1,12 milliard)
7-RD Congo (3,31 milliards)	16-Mali (1,06 milliard)
8-Sénégal (3,26 milliards)	17-Liberia (1,01 milliard)
9-Tunisie (3,25 milliards)	18-Afrique du Sud (1 milliard)
	19-Cameroun (690 millions)
	20-Niger (650 millions)

En un clic,
payez votre
TVM
par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play





FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg



VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



**Assistance
médicale**



Rapatriement



**Avance
de fonds**



**Perte & vol
de bagages**



**Couverture
monde entier**



**Assistance
24h/7**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

